

Atelier 6 2 films de formation à l'IVG par aspiration sous AL : technique et accompagnement
Sophie Eyraud, REVHO, Paris
Laurence Danjou, ANCIC/REVHO, Paris

Atelier 7 « Bienveillance en gynécologie »
Bleuenn Ridard et Justine Jeandel, Association Pour Une M.E.U.F. (Pour Une Médecine Engagée Unie et Féministe)

Atelier 8 IVG instrumentale après 14 SA : organisation et réalisation. Qu'est-ce qui change vraiment en pratique?
Marie Sicot, CHU Grenoble-Alpes
Nathalie Trignol-Viguiier, CHU Tours
Sophie Gaudu, Hôpital Bicêtre APHP, Le Kremlin-Bicêtre

Atelier 9 Antalgie non médicamenteuse pendant l'IVG sous anesthésie locale : hypnose, massage et autres outils
Salomé Chaumette et Malika Madani, CIVG Hôpital Avicenne Bobigny

Atelier 10 Pertinence du repérage des violences en consultation
Claire Wolker-Jarfaut, CH Simone Veil, Troyes

Atelier 11 Femmes en situation de handicap : comme les autres et... différentes... Quelles ressources pour mieux accompagner en consultation et favoriser l'auto-détermination ?
Laetitia Rebord, Sexpair, Grenoble
François Crochon, CERHES, Lyon

Atelier 13 Freins et motivations à la pratique de l'IVG médicamenteuse dans l'activité professionnelle des sages-femmes libérales de Guadeloupe et de Martinique
Mémoire de Clarence Calixte, Martinique
Catherine Bonnier, MFME, CHU Martinique

10h30 PAUSE

11h00 Présentation du vote du poster primé

11h15 **TABLE RONDE**
Le choix d'avoir ou de ne pas avoir d'enfant
Modératrice : Isabelle Asselin, ASSUREIPSS, Caen
La construction du non désir d'enfant
Charlotte Debest, Université Rennes 2, AFTEC, Rennes
Quand la grossesse fait irruption : Regards croisés de la sage-femme et du médecin
Chantal Birman, ANSFO, Bagnolet
Nathalie Trignol-Viguiier, CHU Tours

12h30 MOT DE FIN - Coprésidence
13h00 CLÔTURE DES JOURNÉES

COMITÉ D'ORGANISATION

Anne Angotti, Isabelle Asselin, Chantal Birman, Laurence Danjou, Sylvie Denoël, Aurélie Finkel, Claire Jarfaut-Wolker, Françoise Laurant, Emmanuelle Lhomme, Laura Marin Marin, Anne Garcin-Marrou, Valentine Grandjean, Marie Sicot, Laurence Wittke

BULLETIN D'INSCRIPTION

à télécharger sur les sites :

www.ancic.asso.fr et https://faireprod.com/ancic-grenoble-2022

HÉBERGEMENT

liste des hôtels sur notre site https://faireprod.com/ancic-grenoble-2022

CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation doit être transmise par écrit au secrétariat de Faireprod. Retenue de 25% sur l'inscription pour toute annulation avant le 21 février 2022. Aucun remboursement possible après cette date.

CONDITIONS D'ANNULATION POUR CAUSE SANITAIRE

Un report des journées sera proposé ou un remboursement des sommes déjà versées, déduction faite des frais déjà engagés en vue de la réalisation de la manifestation.

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

professionnels exerçant dans le champ de la contraception, de l'IVG, de l'éducation à la sexualité.

ACCESSIBILITÉ

Nos formations ont lieu dans des Établissements Recevant du Public adaptés à l'accueil des Personnes à Mobilité Réduite.

RÉFÉRENT HANDICAP

Si vous avez besoin d'aménagement ou d'adaptation spécifique, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap pour nous préciser vos besoins :
Mr Mitsuo Bavay info@ancic.asso.fr

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

ANCIC@faireprod.com / 06 89 80 32 93



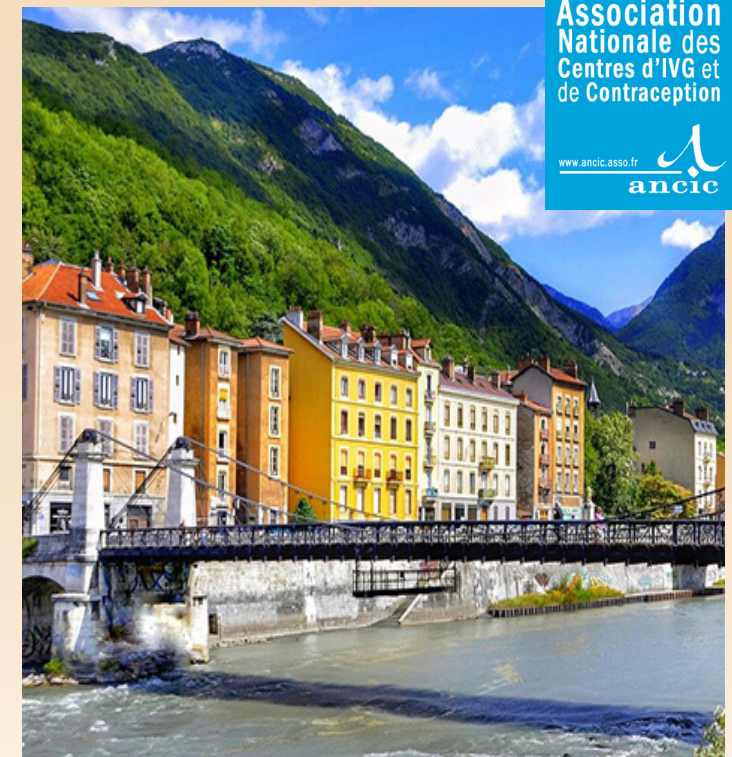
Ne pas jeter sur la voie publique

Respect du protocole COVID (pass sanitaire et port du masque obligatoires) en vigueur lors de l'évènement
L'évènement est susceptible d'être filmé. Si vous ne souhaitez pas la diffusion de votre image, merci de bien vouloir nous envoyer un mail à l'adresse suivante ANCIC@faireprod.com



24^{es} JOURNÉES

Vendredi 25 mars
et samedi 26 mars 2022



avec la participation du Ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances



Université Grenoble-Alpes (UGA)
Amphithéâtre Louis Weil
801 avenue centrale - 38400 Saint Martin d'Hères

24^{es} journées nationales d'études de l'ANCIC à Grenoble

Créée lors de l'adoption définitive de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse, l'ANCIC rassemble les professionnel-le-s des centres de planification et d'IVG ainsi que les femmes et les hommes concernés par la santé sexuelle et reproductive au sens large. Ces notions sont désormais inscrites dans le Code de la santé publique par la loi du 26/01/2016 de modernisation de notre système de santé.

L'ANCIC a une double vocation :

- soutenir les structures de santé pratiquant les interruptions volontaires de grossesse et prenant en charge les femmes et les hommes pour la contraception ;
- susciter des débats sur les différentes pratiques ; développer les réflexions scientifiques, éthiques et politiques sur les questions de la contraception et de l'avortement, y compris l'égalité femmes/hommes ; favoriser les rencontres entre professionnel-le-s.

Ces deux dernières années ont été fortement impactées par l'épidémie du COVID, ce qui nous a obligé-e-s à modifier nos pratiques afin de garantir l'accès à l'IVG et à la contraception. Les législations sur la contraception et l'avortement ont connu de nouvelles avancées : expérimentation des IVG instrumentales par les sages-femmes, possibilité de réaliser les IVG par méthode médicamenteuse hors établissement de santé jusqu'à 9 SA, instauration de la téléconsultation dans le parcours d'IVG médicamenteuse, projet de gratuité pour la contraception jusqu'à 25 ans.

Ces progrès, qui favorisent l'accès à la contraception et à l'IVG, demandent aux professionnel-le-s de se former à de nouvelles pratiques, voire d'acquérir de nouvelles compétences, et de se questionner sur les parcours de soin au sein des différentes structures concernées.

Enfin nous espérons que la proposition de loi concernant l'extension du délai d'IVG jusqu'à 16 SA, la réalisation des IVG instrumentales par les sages-femmes ainsi que la suppression de la double clause de conscience, largement relayée et soutenue par l'association, pourra être présentée et adoptée par l'Assemblée nationale avant la fin de l'actuelle mandature.

Lors des 24^{es} journées d'études nous réfléchirons à ces nouveaux enjeux, et à la qualité de l'accompagnement et de la prise en charge des femmes et des hommes.

Nous nous efforcerons de contribuer à la formation des acteur-riche-s de soins qui interviennent dans le parcours de cette prise en charge (médicale, psychologique, sociale, institutionnelle, etc.).

Ces journées sont aussi le lieu pour interpeller les politiques et les acteur-riche-s locaux sur leur implication concrète en s'appuyant sur la présentation de l'état des lieux régional réalisé par les partenaires et adhérent-e-s de l'ANCIC en région.

Les 24^{es} journées d'études proposent un programme construit autour de quatre tables rondes et de nombreux ateliers conçus spécialement pour répondre aux demandes des professionnel-le-s en termes d'échanges d'expériences et de formation pratique.

Nous espérons que ces journées rassembleront un grand nombre de participant-e-s et qu'elles seront également le moment de rencontres conviviales, notamment lors de la soirée de gala du vendredi soir à laquelle nous espérons vous voir nombreux-ses.

Les co-présidentes

Laurence Danjou, Chrystel Mathurin-Bornat et Nathalie Trignol-Viguier

8h15 Accueil des participants (*Amphithéâtre Louis Weil*)
8h45 Ouverture des Journées par les co-présidentes de l'ANCIC
9h00 Allocution des acteurs politiques locaux

9h30 TABLE RONDE

Mobilisations d'hier et d'aujourd'hui en Auvergne-Rhône-Alpes

Modératrice : Corine Rebelle, CIVG Hospices Civils de Lyon

La Croix Rousse

IVG en Aura - particularités des territoires et des acteurs

Marianne Jeannin, réseau périnatal Alpes Isère, Marie Sicot, CHU

Grenoble-Alpes

Grenoble, le Planning Familial et l'IVG : une histoire singulière

Françoise Laurant, Planning Familial Auvergne-Rhône-Alpes

Olivier Bernard, Planning Familial 35

Prise en charge des femmes victimes de violences ;

exemple grenoblois

Anne Angotti, Groupe hospitalier mutualiste de Grenoble

Pascale Hoffmann, CHU Grenoble-Alpes

11h00 PAUSE

11h30 TABLE RONDE

Interruption de grossesse : quelles avancées ?

Modératrice : Mylène Druguet, CPEF CIVG Roanne

IVG médicamenteuse : pour quelles patientes ? Quelles difficultés ?

Jennifer Constant, Cabinet libéral, Méricourt

IVG sous anesthésie locale en Centre de santé

Laurence Wittke et Julie Cabedoce, Planning Familial du

Loiret, Orléans

Accès à l'IMG pour motif maternel psycho-social :

expérience du CHU de Grenoble

Anne Brunet-Humbert, CHU Grenoble-Alpes

12h45 « Contraception : une histoire d'hommes aussi... »
la nouvelle plaquette ANCIC !

Commission ANCIC

13h00 REPAS

14h30 COMMUNICATIONS LIBRES

Modératrice : Sylvie Denoël, CH Bretagne Atlantique

Vannes Auray

Santé sexuelle LGBTI, un focus sur les besoins en santé

des personnes trans

Max Cressent, Planning Familial 38 et association RITA, Grenoble

Le dévoilement de l'orientation sexuelle en consultation

gynécologique : enjeu de santé et enjeu démocratique

Cécilia Giles, Maternité Port-Royal, Paris

État des lieux de l'IVG médicamenteuse en ville en Martinique,

vécu de la prise en charge et attente des patientes.

Thèse de Margaux Eychennes

Catherine Bonnier, MFME, CHU Martinique

Contraception: rôle des pharmaciens d'officine

Harmonie Le Bordais, pharmacienne d'officine,

Isabelle ASSELIN, Gynécologue, Présidente d'ASSUREIPSS

Pascale Schumann-Bard, Université de Caen UFR santé

16h00 PAUSE - RENCONTRE AVEC LES CONCEPTRICES. TEURS DES POSTERS

16h30 TABLE RONDE

Sexualité et handicap

Modératrice : Laurence Wittke, Planning Familial du

Loiret, Orléans

S'extraire du validisme : le point de vue d'une intervenante paire

en santé sexuelle et d'un sexologue

Laetitia Rebord, Sexpair, Grenoble

François Crochon, CERHES, Lyon

Consultation Santé de la Femme en Langue des Signes Française :

« Le cœur des Femmes Sourdes »

Marie Clavel et Maeva Mendez, CHU Grenoble-Alpes

Prévenir et Repérer les violences subies par les femmes

en situation de handicap

Miléna Raffailac, Planning Familial 13, Marseille

Films ANCIC sur la contraception adaptés à un public

en situation de handicap

Commission Films ANCIC

18h00 FIN DE LA JOURNÉE

19h30 SOIRÉE FESTIVE À LA BASTILLE DE GRENOBLE

Montée en téléphérique

et dîner sur inscription

(cf bulletin)



SAMEDI 26 MARS 2022

8h30 Accueil des participants (*Amphithéâtre Louis Weil*)

9h00 ATELIERS (*Bâtiment Simone Veil*)

Coordinatrices : Martine Chosson et Laura Marin Marin, ANCIC

Atelier 1 Retour sur un programme de formation des professionnel.les des établissements accueillant des personnes en situation de handicap sur la thématique « vie affective, relationnelle et sexuelle »

Marion Cardiet et Mathilde Eeckhoudt, Planning Familial 35, Rennes/Saint-Malo

Atelier 2 Fondements et bases méthodologiques de l'éducation à la sexualité (Limité à 20 personnes)

Isabelle Asselin, ASSUREIPSS, Caen

Atelier 3 Les enjeux de la Contraception Masculine

Pierre Colin, ARDECOM (Association pour la Recherche et le Développement de la Contraception Masculine), Paris

Atelier 4 Santé sexuelle des personnes transgenres et non-binaires

Sophie Le Goff, Centre de santé, Malakoff

Céline Puill, sage-femme libérale, Fontenay-sous-Bois, (EHESS)

Atelier 5 La formation des sages-femmes à l'IVG instrumentale

Jennifer Constant, cabinet libéral, Méricourt

Delphine Giraud, Hôpital La Pitié Salpêtrière, Paris

Michel Teboul, ANCIC/REVHO Paris